

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
COURBEVOIE

(11) Nº de publication : **3 020 249**  
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)  
(21) Nº d'enregistrement national : **14 53736**  
(51) Int Cl<sup>8</sup> : **A 45 C 11/18 (2013.01)**

(12)

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE**

**A3**

(22) Date de dépôt : 25.04.14.

(30) Priorité :

(43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 30.10.15 Bulletin 15/44.

(56) Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la procédure de rapport de recherche.

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

Demande(s) d'extension :

(71) Demandeur(s) : CHEN LI-HUA — TW.

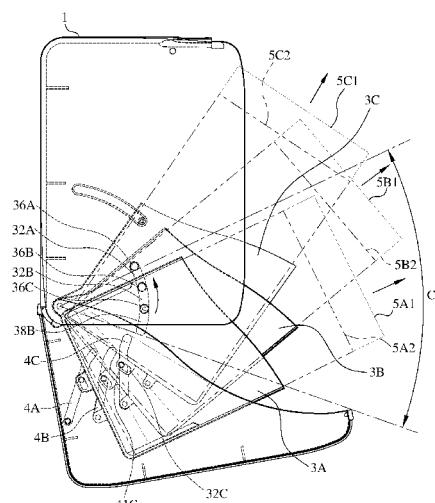
(72) Inventeur(s) : CHEN LI-HUA.

(73) Titulaire(s) : CHEN LI-HUA.

(74) Mandataire(s) : CABINET CHAILLOT.

(54) **PORTE-CARTES.**

(57) L'invention concerne un porte-cartes qui comprend une enveloppe intérieure reliée de façon pivotante à une enveloppe extérieure (1), plusieurs étuis de réception de carte (3A, 3B, 3C) reliés entre eux et qui sont disposés dans et reliés à l'enveloppe intérieure, et plusieurs tiges de propulsion (4A, 4B, 4C) disposées respectivement au-dessous de et articulées à la partie inférieure des étuis (3A, 3B, 3C) de telle sorte que chaque tige a une section de propulsion s'étendant dans la partie inférieure d'un étui respectif (3A, 3B, 3C). Une action de pivotement de l'enveloppe intérieure par rapport à l'enveloppe extérieure (1) conduit à un pivotement simultané des étuis (3A, 3B, 3C) à l'opposé de l'enveloppe extérieure (1) tandis que les cartes reçues (5A1, 5B1, 5C1) dans les étuis (3A, 3B, 3C) sont soulevées par les sections de propulsion des tiges de propulsion (4A, 4B, 4C).



## PORTE-CARTES

La présente invention concerne de manière générale un porte-cartes et, plus particulièrement, un porte-cartes qui comprend plusieurs étuis de réception de cartes diverses pour contenir différents types de cartes, tels qu'une carte de crédit, des cartes de visite et des cartes de membre.

De nos jours, une personne peut posséder plusieurs cartes de crédit ou cartes de retrait délivrées par différentes banques, en plus de cartes de membre et de cartes de grand magasin grâce auxquelles certaines primes peuvent être accumulées. Elle peut également posséder plusieurs cartes de visite classées en fonction de la profession et généralement conservées dans les portefeuilles d'un homme ou le sac à main d'une femme. Les cartes sont parfois conservées dans des classeurs spécialement conçus. Jusqu'à présent, aucun porte-cartes n'est disponible pour aider un utilisateur à conserver des cartes diverses.

Un objectif principal de la présente invention consiste à proposer un porte-cartes ayant un nouvel aspect et des étuis de réception de carte pour assurer une protection des cartes contenues à l'intérieur de ceux-ci.

Un autre objectif de la présente invention consiste à proposer un porte-cartes comprenant une enveloppe intérieure, reliée de façon pivotante à une enveloppe extérieure, et une pluralité d'étuis de réception de carte disposés de façon mobile dans l'enveloppe intérieure. Chaque étui de réception de carte définit un espace de carte s'étendant à travers sa partie inférieure. Une pluralité de tiges de propulsion sont utilisées pour

relier les étuis de réception de carte entre eux, tandis qu'une goupille de couplage est utilisée pour relier de façon pivotante l'enveloppe intérieure et l'un des étuis de réception de carte de telle sorte qu'un pivotement de l'enveloppe intérieure par rapport à l'enveloppe extérieure conduit au maintien des étuis de réception de carte à l'intérieur des enveloppes intérieure et extérieure par l'intermédiaire d'un bouton-poussoir et d'un premier élément d'engagement. Lorsque l'utilisateur le souhaite, un appui sur le bouton-poussoir conduit au désengagement de l'enveloppe intérieure vis-à-vis du premier élément d'engagement, libérant ainsi l'enveloppe intérieure de l'enveloppe extérieure tandis que les étuis de réception de carte sont également libérés simultanément de l'enveloppe extérieure, de telle sorte que les étuis de réception de carte sont déployés de manière séquentielle. En raison de la section de propulsion de la tige de propulsion s'étendant dans l'étui de réception de carte respectif et du mouvement simultané de la tige de propulsion conjointement avec l'étui de réception de carte respectif, les cartes (telles que des cartes de crédit ou des cartes de visite) contenues à l'intérieur de celui-ci sont soulevées pour aider l'utilisateur à les attraper.

La présente invention a donc pour objet un porte-  
cartes caractérisé par le fait qu'il comprend :

- une enveloppe extérieure définissant un espace intérieur, ayant une entrée pour un accès audit espace intérieur, une paroi latérale comportant une fente de limitation et un bouton-poussoir à une extrémité de ladite entrée et comportant un premier élément d'engagement ;
- une enveloppe intérieure définissant un espace intérieur, reliée de façon pivotante à ladite enveloppe

extérieure de façon à être maintenue dans ledit espace intérieur de ladite enveloppe extérieure et protégeant ladite entrée, ladite enveloppe intérieure ayant une paroi latérale comportant une première fente incurvée et 5 un second élément d'engagement destiné à engager ledit premier élément d'engagement ;

- une pluralité d'étuis de réception de carte disposés dans et reliés de façon pivotante à ladite enveloppe intérieure par l'intermédiaire d'un pivot commun, chaque 10 étui de réception de carte ayant des parois latérales gauche et droite comportant une saillie et une fente incurvée s'engageant de façon coulissante avec ladite fente incurvée et ladite saillie de l'étui de réception de carte adjacent, chaque étui de réception de carte 15 ayant en outre une rainure de coulissemement formée à la partie inférieure desdites parois latérales gauche et droite et un espace de carte s'étendant à travers les parties supérieure et inférieure de chaque étui de réception de carte, un étui de réception de carte 20 adjacent à ladite enveloppe extérieure ayant une patte de limitation engageant de façon coulissante ladite fente de limitation de ladite enveloppe extérieure ; et

- une pluralité de tiges de propulsion disposées respectivement au-dessous desdits étuis de réception de 25 carte, chaque tige de propulsion ayant une section de couplage comportant une goupille s'étendant dans ladite rainure de coulissemement d'un étui de réception de carte respectif, une section de propulsion formée d'un seul tenant à une extrémité de ladite section de couplage et 30 s'étendant dans ladite partie inférieure de l'étui de réception de carte respectif et une section de pivot comprenant un mécanisme de saillie/renforcement de telle

sorte que lesdites sections de pivot desdites tiges de propulsion sont reliées entre elles.

En raison de la section de propulsion de la tige de propulsion s'étendant dans l'étui de réception de carte respectif et du mouvement simultané de la tige de propulsion conjointement avec l'étui de réception de carte respectif, les cartes (telles que des cartes de crédit ou des cartes de visite) contenues à l'intérieur de celui-ci sont soulevées pour aider l'utilisateur à les attraper.

Afin de faciliter la saisie de deux cartes de visite disposées à l'intérieur de deux étuis de réception de carte adjacents, ladite section de propulsion peut s'étendre à partir d'une première extrémité vers une seconde extrémité de ladite tige de propulsion et avoir une largeur plus petite que celle de ladite section de couplage et de ladite section de pivot qui s'étend à partir de ladite seconde extrémité vers ladite première extrémité, ladite section de couplage et ladite section de pivot de ladite tige de propulsion définissant en coopération une largeur plus grande que ladite largeur de ladite section de propulsion et plus petite qu'une largeur définie entre lesdites parois latérales gauche et droite d'un étui de réception de carte respectif. Pendant l'action de pivotement de l'enveloppe intérieure par rapport à l'enveloppe extérieure, les deux cartes de visite disposées respectivement à l'intérieur d'une paire adjacente d'étuis de réception de carte sont soulevées par les sections de propulsion des tiges de propulsion, disposant ainsi les deux étuis de réception de carte adjacents à deux élévations différentes et deux positions angulaires pour faciliter la saisie des cartes de visite des étuis souhaités.

De préférence, ledit bouton-poussoir est monté sur ladite enveloppe extérieure par l'intermédiaire d'un axe muni d'un premier ressort de torsion qui applique un couple sur ledit bouton-poussoir, ledit ressort de torsion étant capable de fournir une force de rappel lors du relâchement d'une force externe appliquée sur le bouton-poussoir.

Pour faciliter la manipulation, ladite entrée de ladite enveloppe extérieure peut avoir une forme de U inversé consistant en au moins une section courte et une section longue, ledit bouton-poussoir étant monté à ladite section courte.

De préférence, ledit premier élément d'engagement et ledit second élément d'engagement sont un mécanisme de fixation par languette et rainure.

Le porte-cartes selon la présente invention peut comprendre en outre un second ressort de torsion emmanché autour dudit pivot commun et sollicitant ladite enveloppe intérieure de façon à désengager lesdits premier et second éléments d'engagement l'un de l'autre, permettant ainsi le pivotement de ladite enveloppe intérieure par rapport à ladite enveloppe extérieure.

La présente invention ressortira davantage à la lecture de la description détaillée suivante d'un mode de réalisation préféré de celle-ci, prise avec référence aux dessins annexés.

Sur ces dessins :

- la Figure 1A est une vue partiellement éclatée d'un porte-cartes de la présente invention ;
- la Figure 1B est une vue en perspective du porte-cartes de la présente invention ;

- la Figure 2 est une vue éclatée du porte-cartes de la présente invention ;
- 5 - la Figure 3A illustre une action de pivotement d'une enveloppe intérieure par rapport à une enveloppe extérieure lorsque l'on appuie sur un bouton-poussoir monté sur l'enveloppe extérieure dans le porte-cartes de la présente invention, vue à un premier angle ;
- 10 - la Figure 3B illustre une action de pivotement de l'enveloppe intérieure par rapport à l'enveloppe extérieure lorsque l'on appuie sur le bouton-poussoir monté sur l'enveloppe extérieure dans le porte-cartes de la présente invention, vue à un deuxième angle ;
- 15 - la Figure 3C illustre une action de pivotement de l'enveloppe intérieure par rapport à l'enveloppe extérieure lorsque l'on appuie sur le bouton-poussoir monté sur l'enveloppe extérieure dans le porte-cartes de la présente invention, vue à un troisième angle ;
- 20 - la Figure 3D illustre une action de pivotement de l'enveloppe intérieure par rapport à l'enveloppe extérieure lorsque l'on appuie sur le bouton-poussoir monté sur l'enveloppe extérieure dans le porte-cartes de la présente invention, vue à un quatrième angle ;
- 25 - la Figure 4 illustre une action de pivotement de l'enveloppe intérieure vers l'enveloppe extérieure pour fermer le porte-cartes de la présente invention ;
- 30 - la Figure 5 illustre le porte-cartes de la présente invention dans une position fermée, les lignes pointillées montrant comment les étuis de réception de
- 35

carte sont maintenus avec les enveloppes intérieure et extérieure du porte-cartes de la présente invention ; et

- la Figure 6 illustre comment un premier ressort de torsion engage le bouton-poussoir dans le porte-cartes de la présente invention.

Si l'on se réfère aux Figures 1A, 1B et 2, on peut voir que le porte-cartes de la présente invention comprend une enveloppe extérieure 1, une enveloppe intérieure 2 reliée de façon pivotante à l'enveloppe extérieure 1 de façon à être conservée dans un espace intérieur défini par l'enveloppe extérieure 1, une pluralité d'étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C et une pluralité de tiges de propulsion 4A, 4B, 4C. L'enveloppe extérieure 1 a un bouton-poussoir 14, un appui sur celui-ci à l'encontre d'une action de rappel conduisant à une action de pivotement de l'enveloppe intérieure 2 par rapport à l'enveloppe extérieure 1 et à l'exposition de l'enveloppe intérieure 2 à partir de l'enveloppe extérieure 1, comme indiqué sur la Figure 3. Pour une qualité esthétique externe, deux plaques décorées 17A, 17B sont montées avec collage sur deux parois latérales de l'enveloppe extérieure 1 et une plaque latérale globalement en forme de L 17C est montée sur un côté de l'enveloppe extérieure 1. Les plaques décorées 17A, 17B, 17C sont faites de métal pour conférer une rigidité à l'enveloppe extérieure 1, laquelle est faite de matière plastique. De préférence, les plaques décorées 17A, 17B comportent des nervures de renforcement pour conférer une résistance supplémentaire à l'enveloppe extérieure 1.

L'enveloppe extérieure 1 définit une entrée 11 pour un accès à l'espace intérieur, a une paroi latérale comportant une fente de limitation 16 qui limite l'action de pivotement de l'enveloppe intérieure 2 par rapport à 5 l'enveloppe extérieure 1, une description détaillée sera donnée dans les paragraphes suivants.

L'enveloppe extérieure 1 est globalement rectangulaire alors que l'entrée 11 formée sur un côté de celle-ci a une forme de U inversé consistant en au moins 10 une section courte et une section longue, avec le bouton-poussoir 14 monté à la section courte. Dans ce mode de réalisation, l'entrée 11 est protégée par la plaque latérale globalement en forme de L 17C tandis qu'un pivot commun 35 s'étend à travers des trous de pivot 12, 21 dans 15 les enveloppes intérieure et extérieure 2, 1 pour relier de façon pivotante ces deux dernières.

Comme représenté sur les Figures 2 et 6, le bouton-poussoir 14 est monté sur l'enveloppe extérieure 1 par l'intermédiaire d'un axe 15 qui s'étend à travers des 20 trous traversants 13 de l'enveloppe extérieure 1, deux trous de pivot 142 étant formés dans deux oreilles symétriques 141 du bouton-poussoir 14. Le bouton-poussoir 14 a un premier élément d'engagement 144, qui est en fait un trou d'engagement. La partie inférieure du bouton-poussoir 14 comporte une rainure de retenue en forme de L 145. Un premier ressort de torsion 143 a un trou central 146 emmanché autour de l'axe 15 et une partie d'extrémité s'engageant dans la rainure de retenue 145, permettant ainsi la rotation du bouton-poussoir 14 par rapport à 25 l'enveloppe extérieure 1. Il convient de noter que le premier ressort de torsion 143 est capable de stocker une force de rappel lorsque l'on appuie dessus et revient à sa 30 position initiale.

position initiale lorsqu'une force externe appliquée est relâchée de celui-ci.

L'enveloppe intérieure 2 définit un espace intérieur, est globalement triangulaire lorsqu'elle est vue de côté, a une paroi latérale comportant une première fente incurvée 23 et un second élément d'engagement 24 destiné à s'engager avec le premier élément d'engagement 144 lorsque l'enveloppe intérieure 2 est maintenue à l'intérieur de l'enveloppe extérieure 1 (voir Figure 3A). Le porte-cartes 10 de la présente invention comprend en outre un second ressort de torsion 34 emmanché autour du pivot commun 35 et sollicitant l'enveloppe intérieure 2 de façon à désengager les premier et second éléments d'engagement 144, 24 l'un de l'autre, comme mieux représenté sur la Figure 3A. De 15 préférence, le premier élément d'engagement 144 et le second élément d'engagement 24 sont un mécanisme de fixation par languette et rainure, mais sa structure ne devrait pas être limitée à cela.

Si l'on se réfère à nouveau aux Figures 2 et 3A à 20 3D, on peut voir que trois étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C sont disposés dans et reliés de façon pivotante à l'enveloppe intérieure 2 et l'enveloppe extérieure 3 par l'intermédiaire du pivot commun 35, qui s'étend à travers des trous de pivot 33A, 33B, 33C des trois étuis de 25 réception de carte 3A, 3B, 3C. Il convient de noter qu'uniquement trois étuis de réception de carte sont utilisés à des fins d'explication, mais que le nombre peut être augmenté au besoin. Chaque étui de réception de carte 3A, 3B, 3C a des parois latérales gauche et droite 30 comportant une saillie 36A, 36B, 36C et une fente incurvée 38A, 38B, 38C s'engageant de façon coulissante avec la fente incurvée et la saillie de l'étui de réception de carte adjacent 3A, 3B, 3C. Chaque étui de carte 3A, 3B, 3C

a en outre une rainure de coulissemement 32A, 32B, 32C formée à la partie inférieure des parois latérales gauche et droite et un espace de carte s'étendant à travers les parties supérieure et inférieure de chaque étui de réception de carte 3A, 3B, 3C. Il convient de noter que l'étui de réception de carte 3C adjacent à l'enveloppe extérieure 1 a une patte de limitation 37 s'engageant de façon coulissante avec la fente de limitation 16 de l'enveloppe extérieure 1.

Trois tiges de propulsion 4A, 4B, 4C sont respectivement disposées au-dessous des étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C. Chaque tige de propulsion 4A, 4B, 4C a une section de couplage comportant une goupille 41A, 41B, 41C s'étendant de façon mobile dans la rainure de coulissemement 32A, 32B, 32C d'un étui de réception de carte respectif 3A, 3B, 3C, une section de propulsion 46 formée d'un seul tenant avec une extrémité de la section de couplage et s'étendant dans la partie inférieure de l'étui de réception de carte respectif 3A, 3B, 3C et une section de pivot 45 comportant un mécanisme de saillie/renforcement 42A/43A), 42B/43B, 42C/43C, de telle sorte que les sections de pivot 45 des tiges de propulsion 4A, 4B, 4C sont reliées l'une à l'autre. Il convient de noter qu'une goupille de couplage 44 s'étend à travers un trou de pivot 22 dans l'enveloppe intérieure 2 et la cavité 42A de la tige de propulsion 4A pour permettre un pivotement simultané de l'étui de réception de carte 3A et de l'enveloppe intérieure 2 tandis que ces deux derniers pivotent à l'opposé de l'enveloppe extérieure 1 pendant l'ouverture du porte-cartes de la présente invention, une description détaillée sera donnée dans les paragraphes suivants.

Dans ce mode de réalisation, dans chaque tige de propulsion 4A, 4B, 4C, la section de propulsion 46 s'étend

à partir d'une première extrémité vers une seconde extrémité de la tige de propulsion, à une largeur plus petite que celle de la section de couplage et de la section de pivot 45 qui s'étend à partir de la seconde extrémité 5 vers la première extrémité. En d'autres termes, la section de couplage et la section de pivot de chaque tige de propulsion 4A, 4B, 4C définissent en coopération une largeur plus grande que la largeur de la section de propulsion 46 et plus petite qu'une largeur définie entre 10 les parois latérales gauche et droite d'un étui de réception de carte respectif 3A, 3B, 3C. Dans cette condition, les tiges de propulsion 4A, 4B, 4C sont retenues de façon pivotante à la partie inférieure des étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C de façon à permettre la 15 retenue des cartes à l'intérieur de l'espace de carte dans les étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C.

Si l'on se réfère aux Figures 3 à 5, on peut voir que, lorsque l'enveloppe intérieure 2 est maintenue à l'intérieur de l'enveloppe extérieure 1, les premier et 20 second éléments d'engagement 144, 24 sont fixés ensemble de telle sorte que les étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C sont également maintenus à l'intérieur de l'enveloppe intérieure 2 et les tiges de propulsion 4A, 4B, 4C s'étendent globalement dans une direction horizontale. Les 25 espaces de carte 31A, 31B, 31C des étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C sont occupés par deux cartes diverses 5A1, 5A2 qui ne glissent pas à travers la partie inférieure de ceux-ci en raison de l'action de support assurée par la structure des tiges de propulsion 4 décrite ci-dessus.

Si l'on se réfère à la Figure 3A, on peut voir que, lorsque l'on appuie sur le bouton-poussoir 14, le second élément d'engagement 24 (un crochet) se désengage du premier élément d'engagement 144 (en fait un trou

d'engagement) de telle sorte que l'enveloppe intérieure 2 pivote à l'opposé de l'enveloppe extérieure 1 en raison de l'action de rappel du premier ressort de torsion 34. L'étui de réception de carte 3C se déplace conjointement 5 avec l'enveloppe intérieure 2 à l'opposé de l'enveloppe extérieure 1 en raison du coulisser de la patte de limitation 37 de l'étui de réception de carte 3C dans la fente de limitation 16 de l'enveloppe extérieure 1. Par conséquent, l'enveloppe intérieure 2 pivote de l'angle le 10 plus grand ( $35^\circ$ ), auquel tous les étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C sont juxtaposés les sur les autres, de telle sorte qu'il n'est pas commode pour l'utilisateur d'enlever les cartes 5A1, 5A2 des étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C.

15                   Comme illustré sur la Figure 3B, l'utilisateur peut, à cet instant, déplacer l'enveloppe extérieure 2 vers le bas et l'éloigner davantage de l'enveloppe extérieure 1 jusqu'à un premier angle A ( $15^\circ$ ) jusqu'à ce que la saillie 36A de l'étui de réception de carte 3A engage une extrémité 20 de la première fente incurvée 23 dans l'enveloppe intérieure 2. Etant donné que l'étui de réception de carte 3C est empêché de se déplacer vers le bas en raison de l'engagement de la patte de limitation 37 de l'étui de réception de carte 3C dans la fente de limitation 16 de l'enveloppe extérieure 1, et étant donné que les étuis de 25 réception de carte 3A, 3B, 3C sont mutuellement reliés les uns aux autres par l'intermédiaire de la saillie 36A, 36B, 36C et de la fente incurvée 38A, 38B, 38C, seule l'enveloppe intérieure 2 pivote du premier angle A ( $15^\circ$ ), 30 ce qui, à son tour, tire l'étui de réception de carte 3A vers le bas de telle sorte que la tige de propulsion 4A tourne autour de la goupille 41A tandis que la section de propulsion 46 soulève la carte 5A1 à partir de l'étui de

réception de carte 3A et que la carte 5A2 dans l'étui de réception de carte 3B est retenue dans sa position initiale, disposant ainsi les cartes 5A1, 5A2 à différentes élévation et différentes positions angulaires pour aider 5 l'utilisateur à attraper la carte souhaitée.

Comme illustré sur la Figure 3C, l'utilisateur peut encore déplacer l'enveloppe intérieure 2 vers le bas et l'éloigner davantage de l'enveloppe extérieure 1 jusqu'à un deuxième angle B ( $30^\circ$ ), la tige de propulsion 4A tirant 10 la tige de propulsion 4B vers le bas jusqu'à ce que la saillie 36B de l'étui de réception de carte 3B engage une extrémité de la fente incurvée 38 de l'étui de réception de carte 3C. A cet instant, la tige de propulsion 4B tourne autour de la goupille 41B tandis que la section de 15 propulsion 46 soulève la carte 5B1 à partir de l'étui de réception de carte 3B et que la carte 5B2 dans l'étui de réception de carte 3B est retenue dans sa position initiale, disposant ainsi les cartes 5B1, 5B2 à différentes élévation et différentes positions angulaires pour aider 20 l'utilisateur à attraper la carte souhaitée.

Comme illustré sur la Figure 3D, l'utilisateur peut encore déplacer l'enveloppe intérieure 2 vers le bas et l'éloigner davantage de l'enveloppe extérieure 1 jusqu'à un troisième angle C (environ  $45^\circ$ ), la tige de propulsion 25 4A tirant les tiges de propulsion 4B, 4C vers le bas jusqu'à ce que la saillie 36C de l'étui de réception de carte 3C engage une extrémité de la fente incurvée 38B de l'étui de réception de carte 3B. A cet instant, la tige de propulsion 4C tourne autour de la goupille 41C tandis que 30 la section de propulsion 46 soulève la carte 5C1 à partir de l'étui de réception de carte 3C et que la carte 5C2 dans l'étui de réception de carte 3B est retenue dans sa position initiale, disposant ainsi les cartes 5C1, 5C2

différentes élévations et différentes positions angulaires pour aider l'utilisateur à attraper la carte souhaitée.

La Figure 4 illustre une action de pivotement de l'enveloppe intérieure 2 vers l'enveloppe extérieure 1 pour 5 fermer le porte-cartes de la présente invention, les étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C et les tiges de propulsion 4A, 4B, 4C agissant dans le sens inverse par rapport à ce qui est décrit ci-dessus, de telle sorte que la Figure 5 illustre le porte-cartes de la présente invention dans une 10 position fermée, les lignes pointillées montrant comment les étuis de réception de carte 3A, 3B, 3C, les tiges de propulsion 4A, 4B, 4C et les cartes sont maintenus à l'intérieur des enveloppes intérieure et extérieure 2, 1 du porte-cartes de la présente invention.

15 Bien que la présente invention ait été décrite avec référence à un mode de réalisation préféré, il apparaîtra clairement à l'homme du métier que diverses modifications et variantes peuvent être réalisées sans s'écartez du cadre de la présente invention.

## REVENDICATIONS

1 - Porte-cartes caractérisé par le fait qu'il comprend :

- 5 - une enveloppe extérieure (1) définissant un espace intérieur, ayant une entrée (11) pour un accès audit espace intérieur, une paroi latérale comportant une fente de limitation (16) et un bouton-poussoir (14) à une extrémité de ladite entrée (11) et comportant un  
10 premier élément d'engagement (144) ;
- une enveloppe intérieure (2) définissant un espace intérieur, reliée de façon pivotante à ladite enveloppe extérieure (1) de façon à être maintenue dans ledit espace intérieur de ladite enveloppe extérieure (1) et  
15 protégeant ladite entrée (11), ladite enveloppe intérieure (2) ayant une paroi latérale comportant une première fente incurvée (23) et un second élément d'engagement (24) destiné à engager ledit premier élément d'engagement (144) ;
- 20 - une pluralité d'étuis de réception de carte (3A, 3B, 3C) disposés dans et reliés de façon pivotante à ladite enveloppe intérieure (2) par l'intermédiaire d'un pivot commun (35), chaque étui de réception de carte (3A, 3B, 3C) ayant des parois latérales gauche et droite  
25 comportant une saillie (36A, 36B, 36C) et une fente incurvée (38A, 38B, 38C) s'engageant de façon coulissante avec ladite fente incurvée (38A, 38B, 38C) et ladite saillie (36A, 36B, 36C) de l'étui de réception de carte adjacent (3A, 3B, 3C), chaque étui de réception  
30 de carte (3A, 3B, 3C) ayant en outre une rainure de coulisсement (32A, 32B, 32C) formée à la partie inférieure desdites parois latérales gauche et droite et un espace de carte s'étendant à travers les parties

supérieure et inférieure de chaque étui de réception de carte (3A, 3B, 3C), un étui de réception de carte (3A, 3B, 3C) adjacent à ladite enveloppe extérieure (1) ayant une patte de limitation (37) engageant de façon 5 coulissante ladite fente de limitation (16) de ladite enveloppe extérieure (1) ; et

- une pluralité de tiges de propulsion (4A, 4B, 4C) disposées respectivement au-dessous desdits étuis de réception de carte (3A, 3B, 3C), chaque tige de 10 propulsion (4A, 4B, 4C) ayant une section de couplage comportant une goupille (41A, 41B, 41C) s'étendant dans ladite rainure de coulissemement (32A, 32B, 32C) d'un étui de réception de carte respectif (3A, 3B, 3C), une section de propulsion (46) formée d'un seul tenant à une 15 extrémité de ladite section de couplage et s'étendant dans ladite partie inférieure de l'étui de réception de carte respectif (3A, 3B, 3C) et une section de pivot (45) comprenant un mécanisme de saillie/renforcement (42A/43A, 42B/43B, 42C/43C) de telle sorte que lesdites 20 sections de pivot (45) desdites tiges de propulsion (4A, 4B, 4C) sont reliées entre elles.

2 - Porte-cartes selon la revendication 1, caractérisé par le fait que ladite section de propulsion (46) s'étend à partir d'une première extrémité vers une 25 seconde extrémité de ladite tige de propulsion (4A, 4B, 4C) et a une largeur plus petite que celle de ladite section de couplage et de ladite section de pivot (45) qui s'étend à partir de ladite seconde extrémité vers ladite première extrémité, ladite section de couplage et ladite section de 30 pivot (45) de ladite tige de propulsion (4A, 4B, 4C) définissant en coopération une largeur plus grande que ladite largeur de ladite section de propulsion (46) et plus petite qu'une largeur définie entre lesdites parois

latérales gauche et droite d'un étui de réception de carte respectif (3A, 3B, 3C).

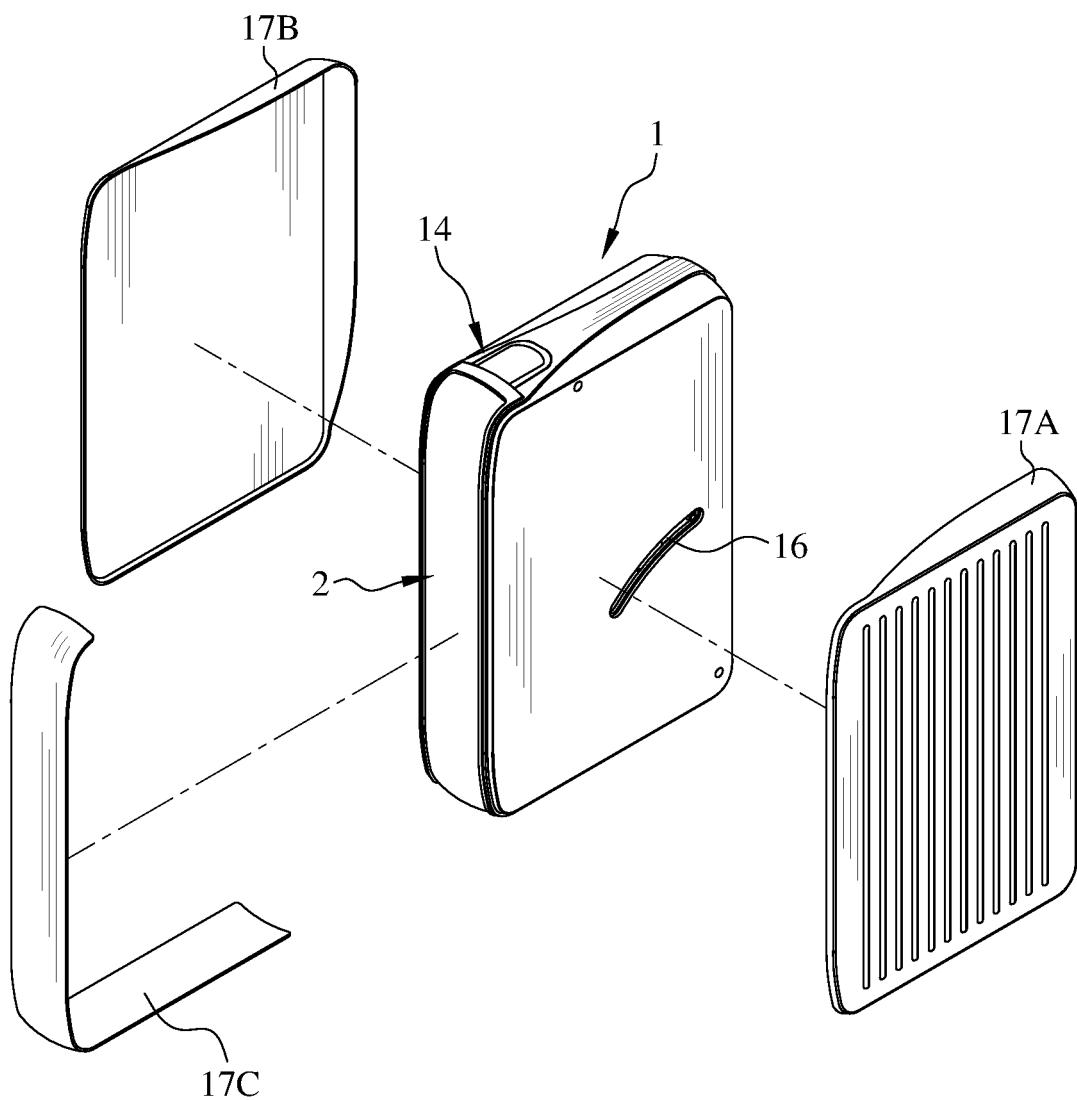
3 - Porte-cartes selon la revendication 2, caractérisé par le fait que ledit bouton-poussoir (14) est monté sur ladite enveloppe extérieure (1) par l'intermédiaire d'un axe (15) muni d'un premier ressort de torsion (143) qui applique un couple sur ledit bouton-poussoir (14), ledit ressort de torsion (143) étant capable de fournir une force de rappel lors du relâchement d'une force externe appliquée sur le bouton-poussoir (14).

4 - Porte-cartes selon la revendication 2, caractérisé par le fait que ladite entrée (11) de ladite enveloppe extérieure (1) a une forme de U inversé consistant en au moins une section courte et une section longue, ledit bouton-poussoir (14) étant monté à ladite section courte.

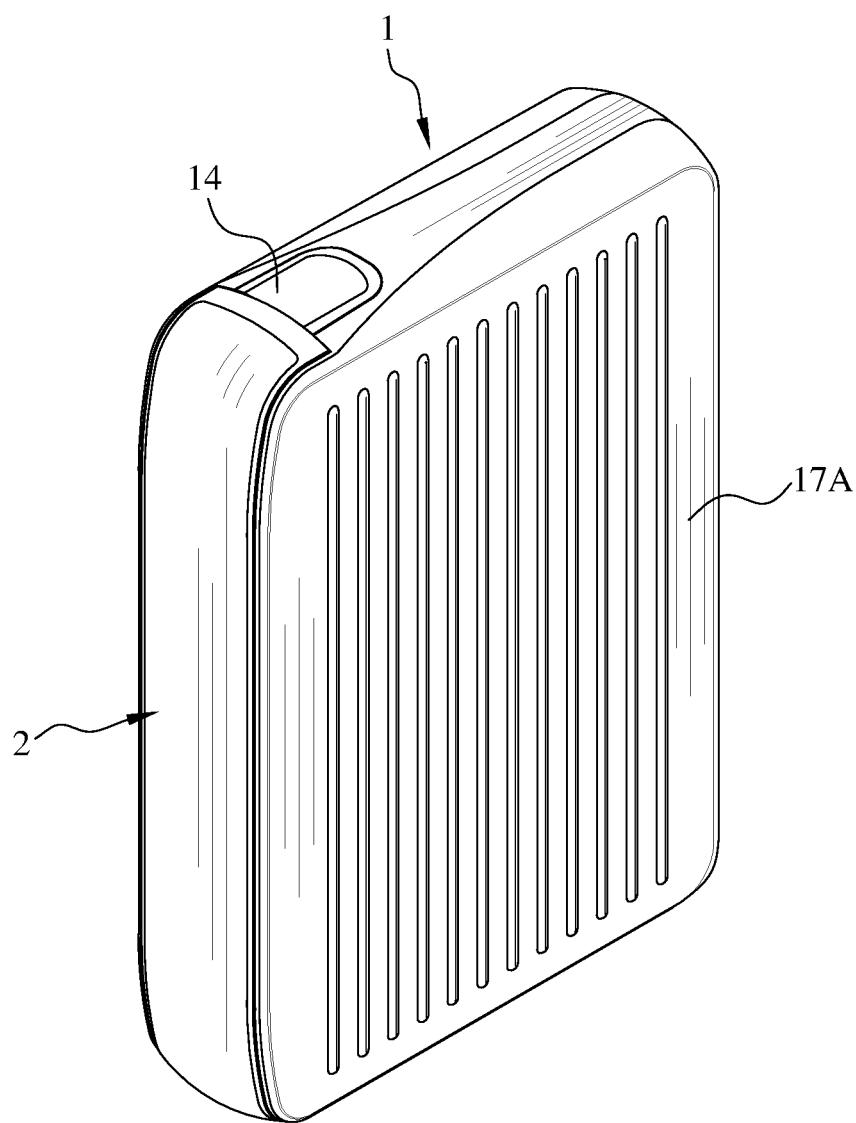
5 - Porte-cartes selon la revendication 2, caractérisé par le fait que ledit premier élément d'engagement (144) et ledit second élément d'engagement (24) sont un mécanisme de fixation par languette et rainure.

6 - Porte-cartes selon la revendication 2, caractérisé par le fait qu'il comprend en outre un second ressort de torsion (34) emmanché autour dudit pivot commun (35) et sollicitant ladite enveloppe intérieure (2) de façon à désengager lesdits premier et second éléments d'engagement (144, 24) l'un de l'autre, permettant ainsi le pivotement de ladite enveloppe intérieure (2) par rapport à ladite enveloppe extérieure (1).

1/10

**FIG. 1A**

2/10

**FIG. 1B**

3/10

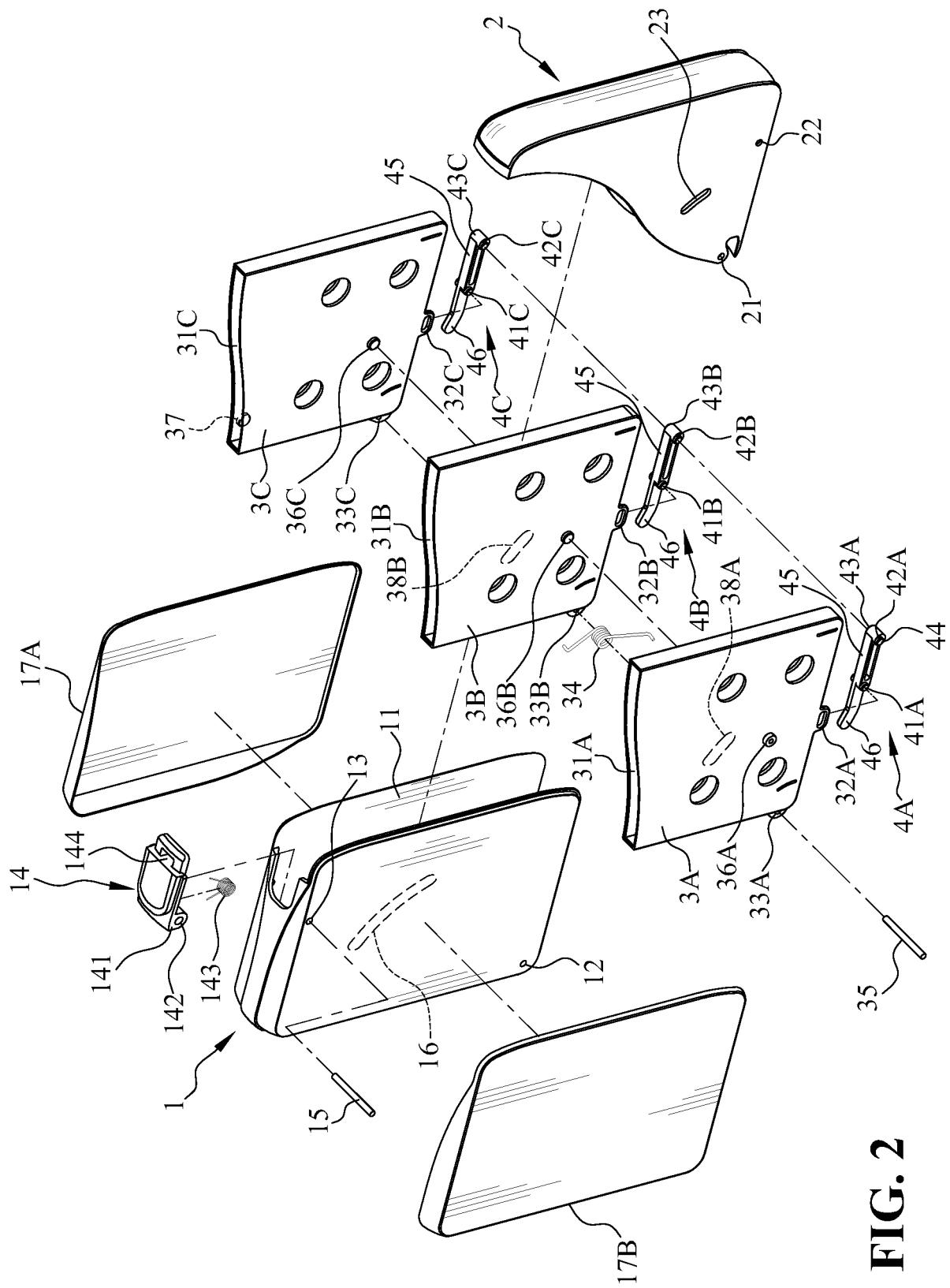
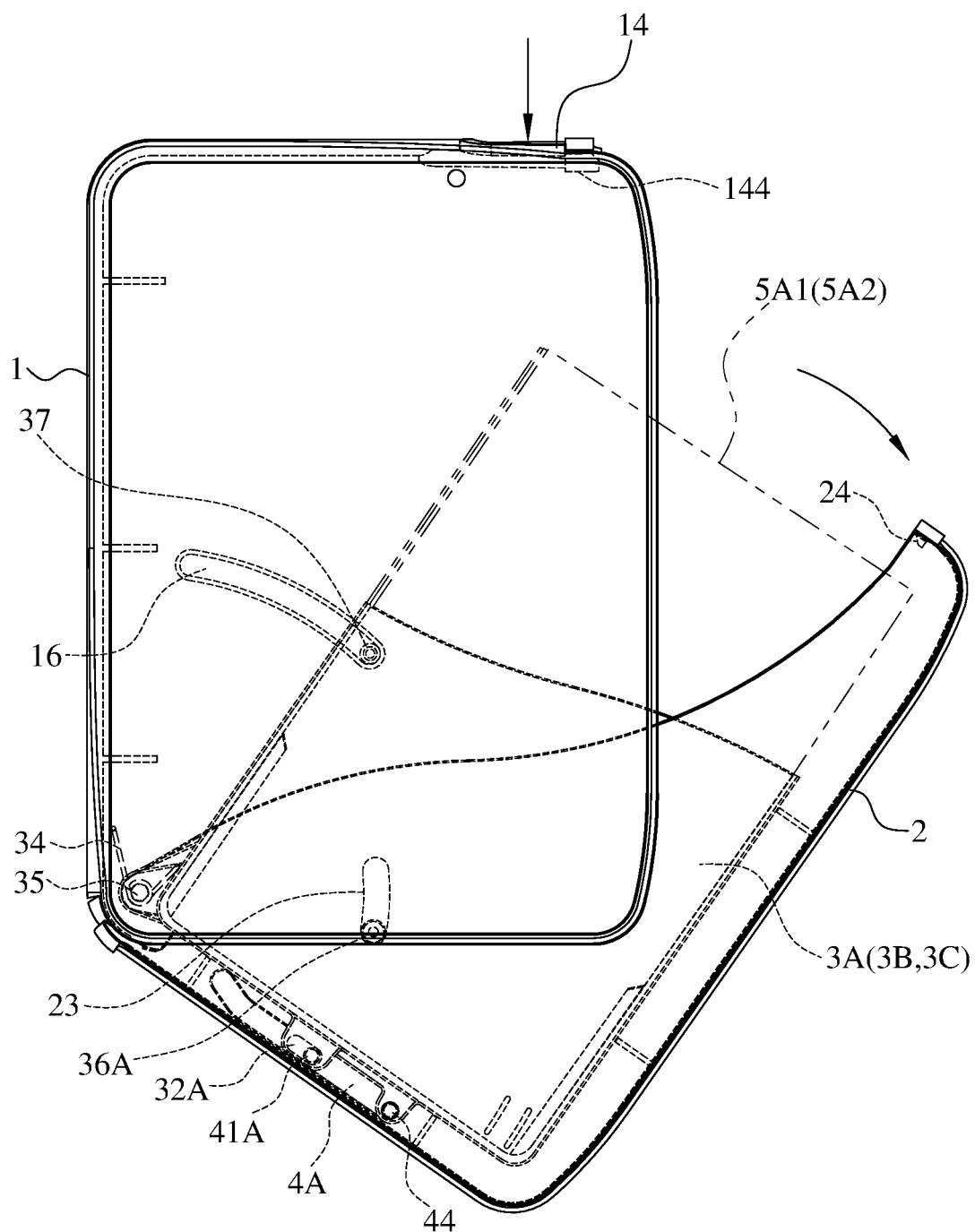
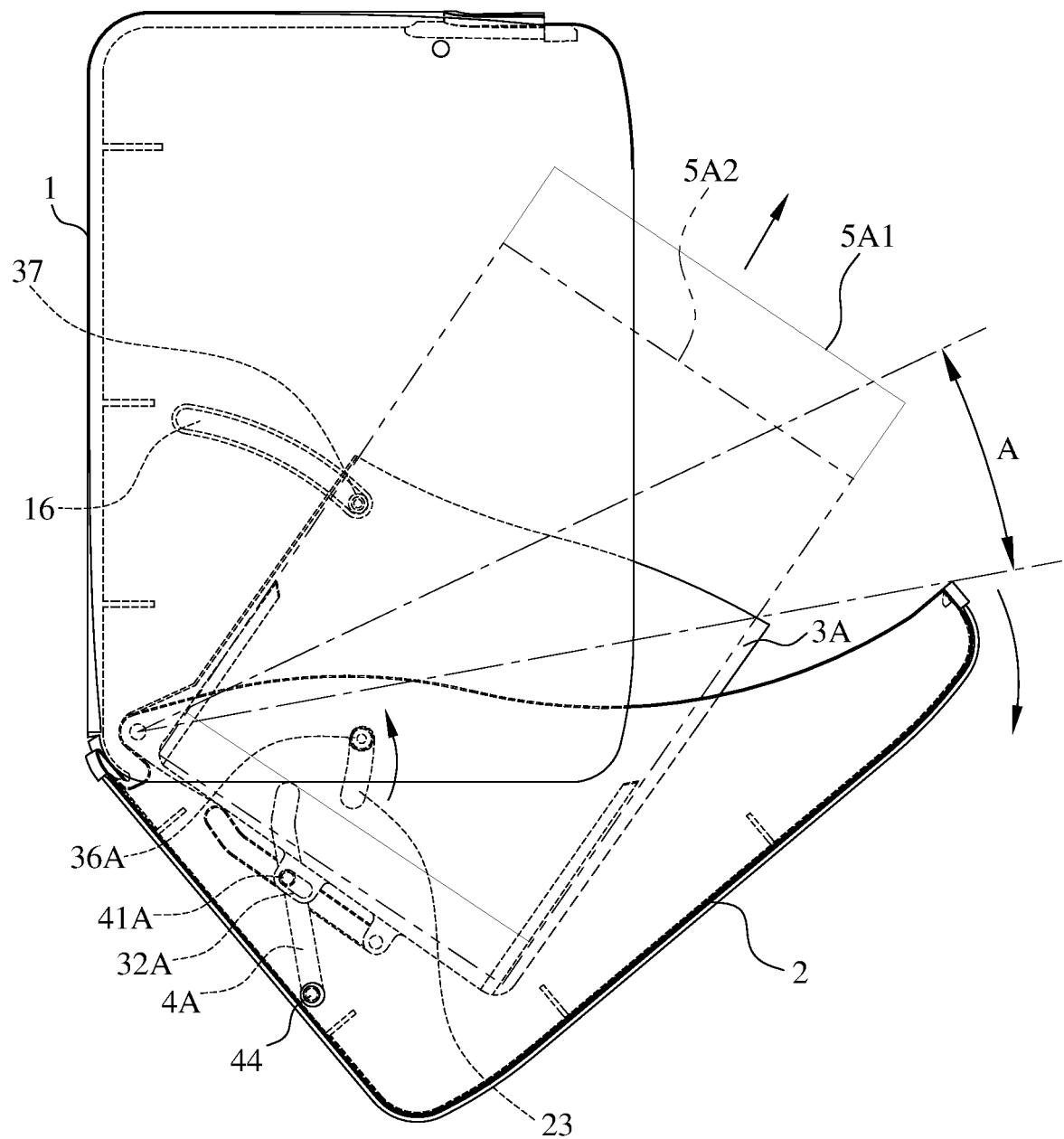


FIG. 2

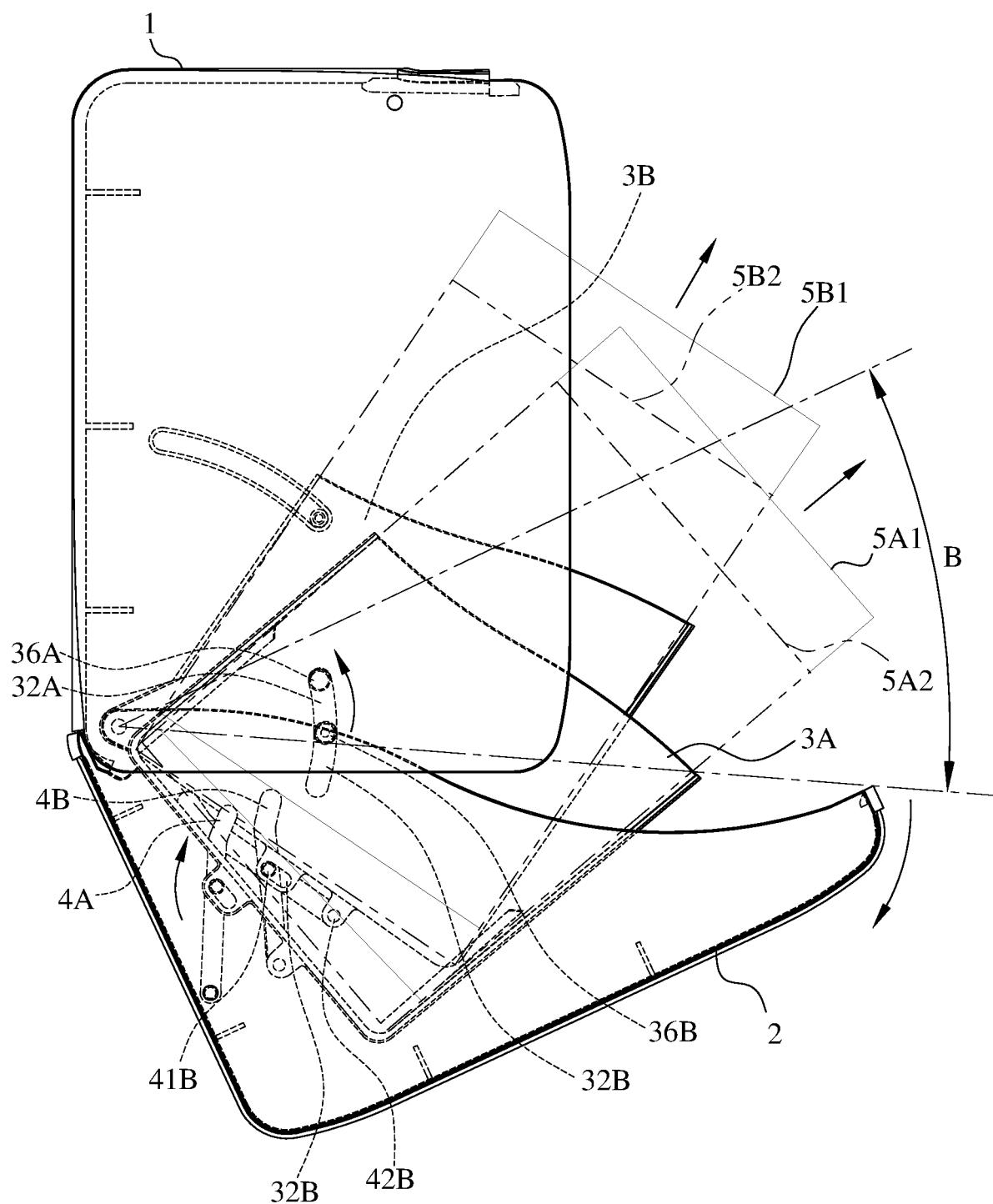
4/10

**FIG. 3A**

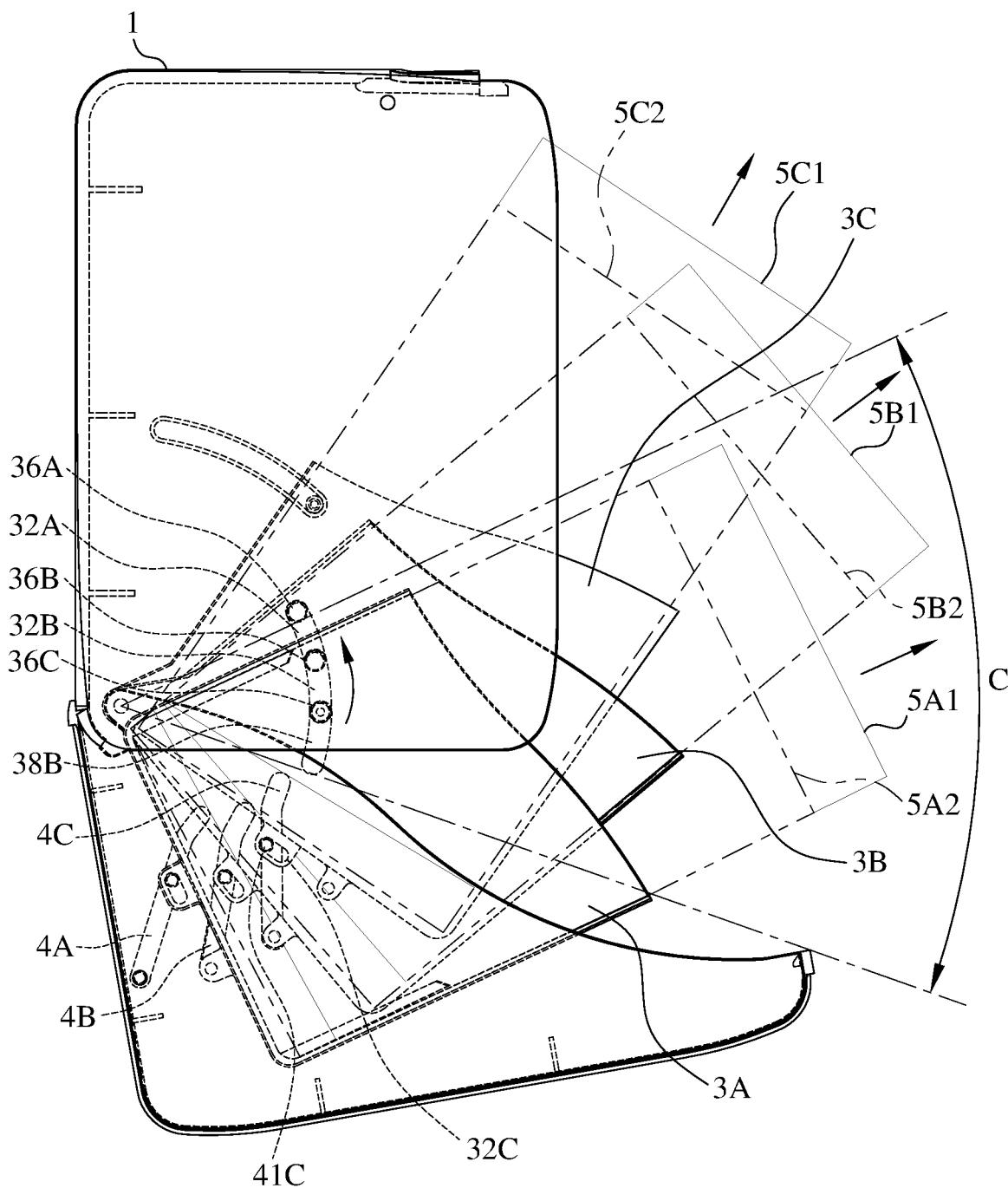
5/10

**FIG. 3B**

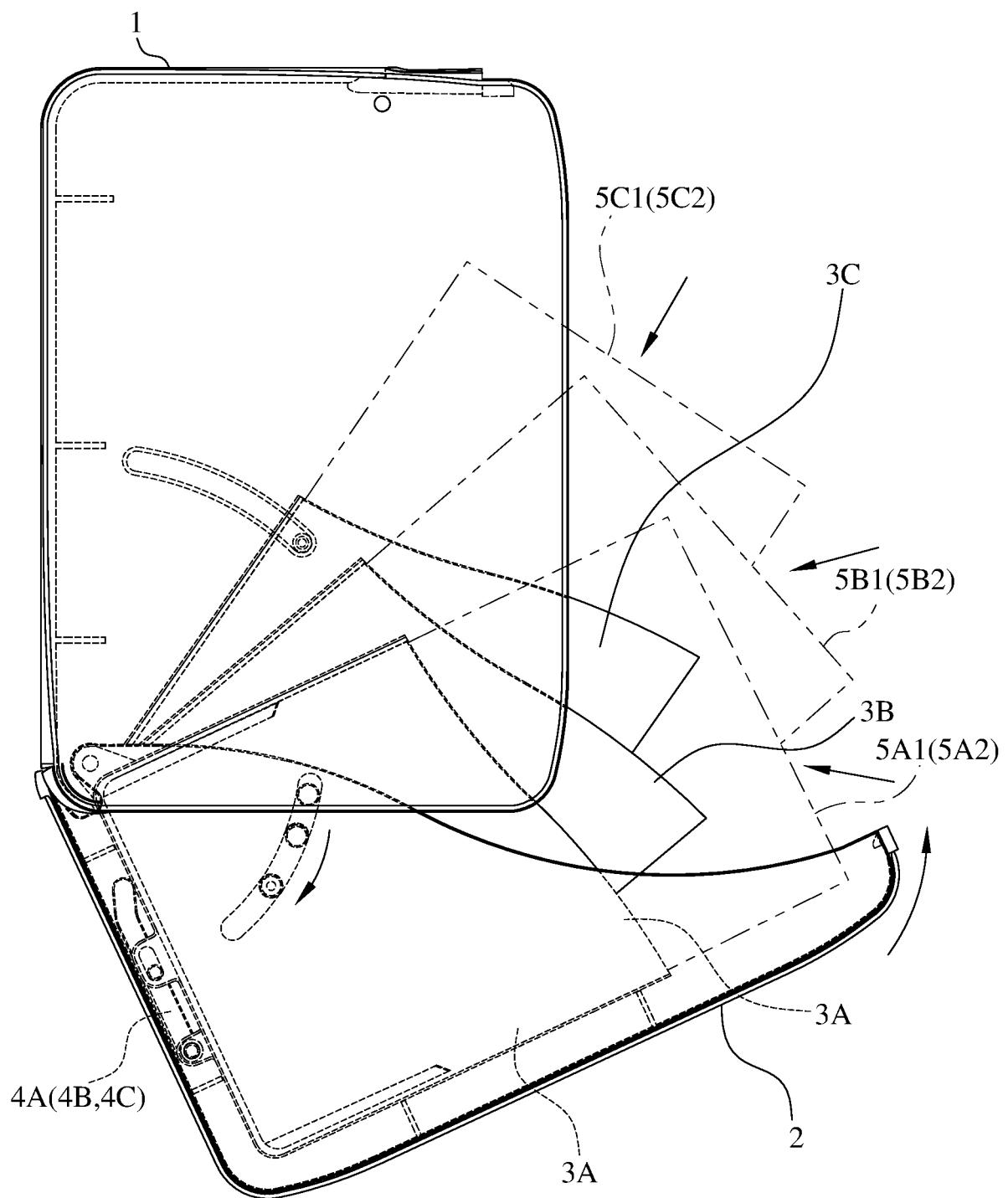
6/10

**FIG. 3C**

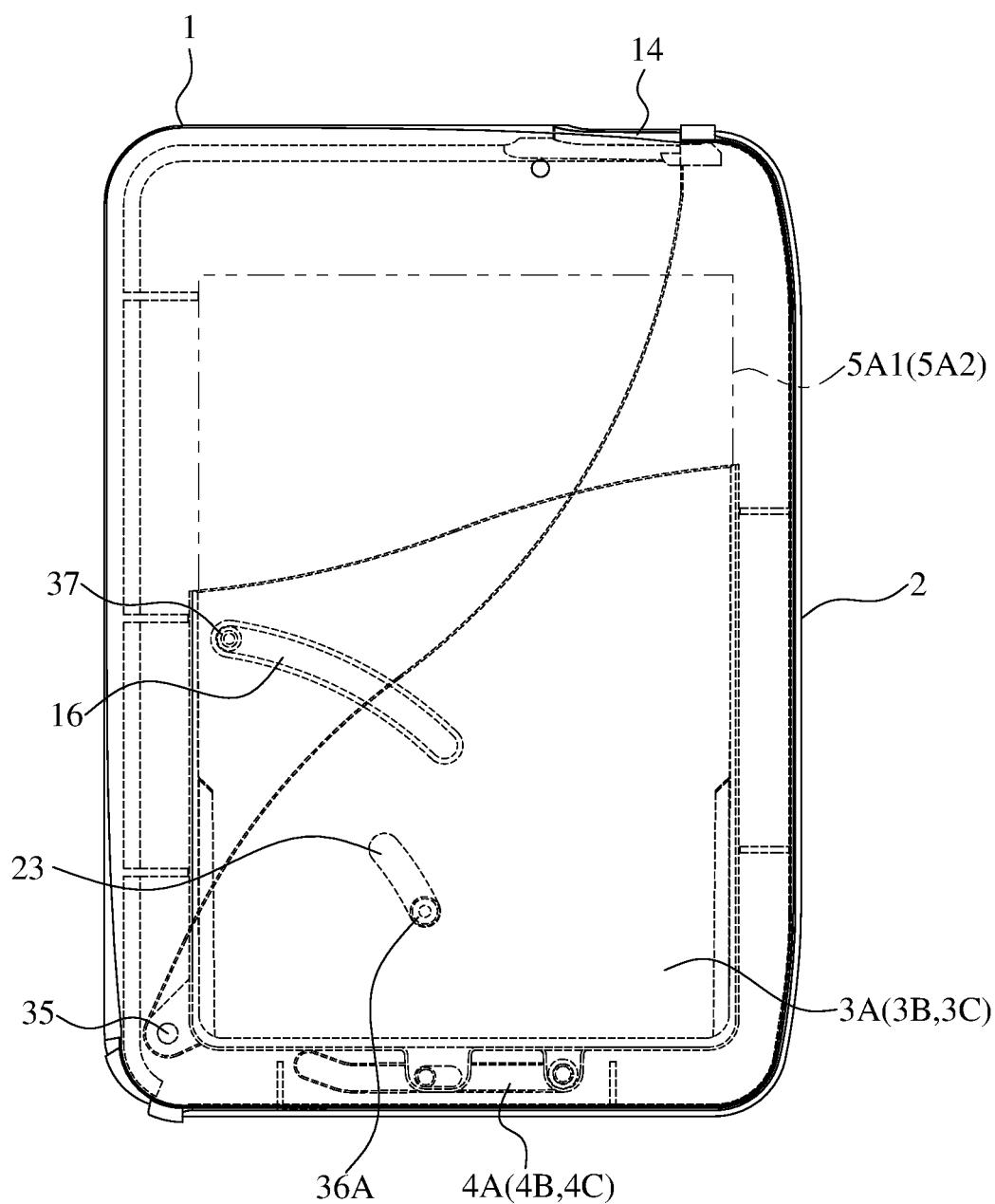
7/10

**FIG. 3D**

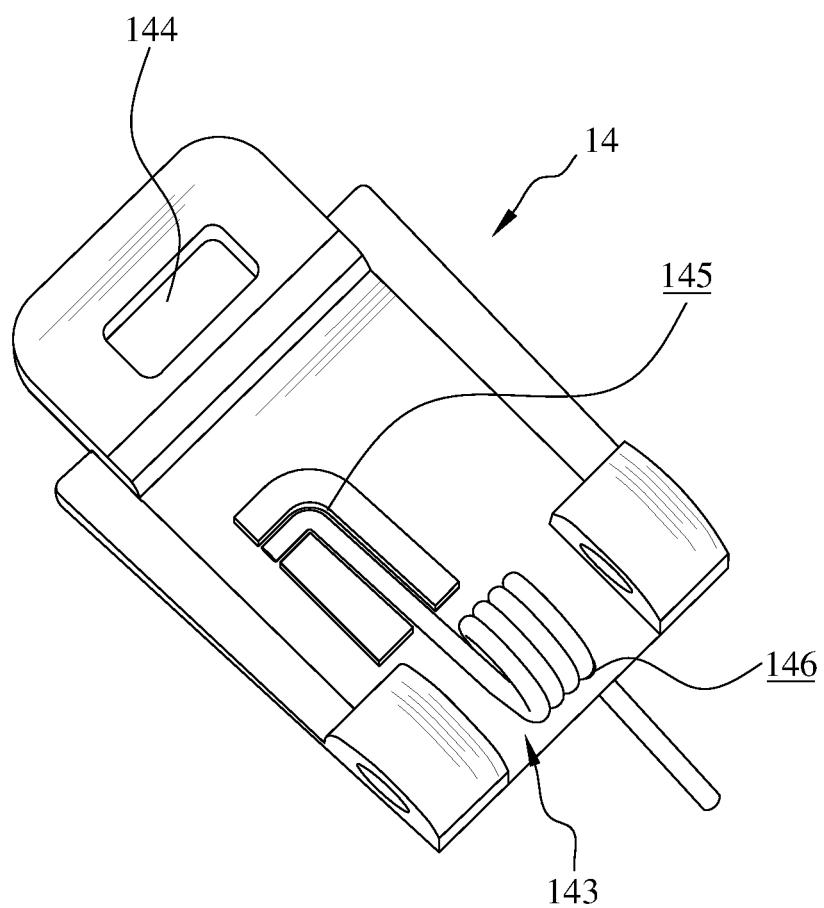
8/10

**FIG. 4**

9/10

**FIG. 5**

10/10

**FIG. 6**